

09 août 2007

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

*Un Peuple - Un But - Une Foi*

\*\*\*\*\*

**MINISTERE  
DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

\*\*\*\*\*

**DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES**

**MOBILISATION DES RESSOURCES FISCALES  
DANS LE CADRE DE LA STRATEGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE**

**MODERNISATION ET RENFORCEMENT DES MOYENS  
DE LA DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES**

**DOCUMENT DE REQUÊTE**

## **1. CONTEXTE ET BESOINS**

Le Sénégal, à l'instar des pays dits du Sud, doit relever le défi du Développement durable dans un contexte de mondialisation de la Démocratie et de l'Investissement. Dans cette perspective, plusieurs programmes et projets ont été initiés par l'Etat pour contribuer à la mise en place d'une stratégie globale de réduction de la pauvreté.

Cette stratégie adoptée par les autorités sénégalaises en mars 2002, à l'issue d'une large concertation au sein de l'Administration, avec la société civile, le secteur privé et les partenaires au développement, avait comme objectif principal à l'horizon 2015 de réduire le niveau de pauvreté de 50% en doublant le revenu par tête dans le cadre d'une croissance forte, équilibrée et mieux répartie, portée par un environnement assaini et transparent.

A ce titre, les aspects économiques et financiers de la Bonne Gouvernance sont posés comme « axes fondamentaux pour doper la Croissance ». Il s'agit entre autres mesures de mettre en place un dispositif qui permet d'améliorer la gestion des finances publiques, de promouvoir la transparence, de moderniser l'Administration et d'améliorer la gestion des finances publiques.

Pour y parvenir, le Sénégal, à l'instar des pays de la zone UEMOA, s'est engagé dans la mise en œuvre d'un ambitieux programme de transition fiscale dans un contexte marqué par des mutations en cours de l'environnement économique international caractérisé par une forte libéralisation des échanges internationaux et un désarmement tarifaire généralisé.

Ainsi, l'essentiel des objectifs budgétaires de l'Etat ont été assignés à la Direction générale des Impôts et des Domaines (DGID), principale pourvoyeuse des ressources de l'Etat, à qui il est demandé d'importants efforts de service.

L'atteinte de ces objectifs suppose un renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles, et une dotation suffisante en ressources humaines et matérielles.

Malgré les efforts déjà consentis par l'Etat avec la mise en œuvre de deux importants projets :

- le SIGTAS –Système intégré de gestion des impôts et taxes- financé par le budget consolidé de l'Etat (BCI) ;
- et le PAMOCA –Projet d'Appui à la Modernisation du Cadastre-cofinancé par le Fonds africain de Développement (FAD), le Fonds européenne de développement (FED) et des fonds de contrepartie de l'Etat,

l'ampleur des chantiers de la modernisation de l'administration fiscale exige davantage de ressources financières de l'Etat et de ses partenaires financiers. C'est dans ce contexte qu'il convient d'inscrire la présente requête.

## **2. ANALYSE DES PROBLEMES ET DES PARTIES PRENANTES**

La revue des dysfonctionnements de la DGID permet de relever les principales insuffisances dans l'exercice des missions qui lui sont assignées et d'envisager des solutions aptes à rendre ses services opérationnels.

## **2.1. Analyse des problèmes et justification de l'appui à modernisation de la DGID**

La modernisation de la DGID enclenchée depuis 2004 avec l'avènement du SIGTAS et du PAMOCA, doit se poursuivre car ses principales missions restent entravées par:

- une mauvaise répartition des charges fiscales ;
- un manque de célérité dans le traitement des dossiers d'investissement et des grands dossiers de l'Etat ;
- des procédures de gestion fiscale complexes ;
- un accès à la propriété foncière difficile ;
- un faible niveau de déconcentration de l'administration fiscale ;
- des locaux inadaptés aux nouveaux outils de travail ;
- des lois, des règlements et des procédures à adapter aux nouvelles exigences de développement ;
- des mappes foncières non mises en jour ;
- un système de conservation des droits fonciers non efficient et non sécurisé ;
- des déperditions d'informations du fait de la gestion physique manuelle des dossiers ;
- un manque à gagner important de recettes fiscales et de redevances domaniales ;
- des services de recouvrement peu fonctionnels ;
- un cadastre non opérationnel.

Ces dysfonctionnements qui entraînent des insuffisances notoires dans l'exercice des missions peuvent être résumés ainsi qu'il suit :

- un manque de maîtrise de l'assiette des impôts notamment fonciers ;
- une identification imprécise des redevables de l'impôt ;
- un déficit d'équité fiscale et d'acceptation du système déclaratif.

Pour résoudre ces problèmes, la modernisation se justifie eu égard à :

- la faiblesse des moyens matériels de la DGID ;
- l'effectif insuffisant du personnel ;
- les enjeux de la transition fiscale ;
- la réforme de la loi foncière très avancée (décret de 1932) ;
- la complexité des procédures foncières et domaniales ;
- la prise en compte des activités du secteur privé local et de l'investissement étranger ;
- la contribution au renforcement de la politique de décentralisation ;
- la contribution à la réduction de la pauvreté ;

Les solutions à ces problèmes requièrent l'intervention ou l'implication de diverses parties prenantes.

## **2.2. Analyse des parties prenantes**

Les différentes parties prenantes au Projet identifiées sont :

- L'Administration :
  - au niveau central (Ministère des Finances, DGID, Ministère Chargé des Collectivités locales, Direction des Collectivités locales) ;
  - au niveau déconcentré (Centres des Services Fiscaux – CSF) ;
  
- les Collectivités locales (élus locaux et administrations) ;
- les contribuables ;
- les usagers des services publics ;
- les bailleurs de fonds.

Dans le tableau suivant, il est passé en revue leurs caractéristiques, leurs intérêts et attentes, leurs potentialités et faiblesses ainsi que leurs implications dans le processus de modernisation.

Parties Prenantes	Caractéristiques	Intérêts et attentes	Sensibilité aspects transversaux	Potentialités et Faiblesses	Implication et conclusions
Administration MEF et DGID	<ul style="list-style-type: none"> <li>procédure d'allocation des ressources ne favorisant pas l'efficacité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services modernisés et opérationnels ;</li> <li>maîtrise de l'assiette des impôts locaux ;</li> <li>amélioration de leur émission et de leur rendement ;</li> <li>traitement efficace des dossiers fonciers (élimination des stocks d'instance) ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>disponibilité des informations cadastrales, fiscales et foncières pouvant induire la transparence dans leur gestion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>compétences à gérer le foncier et la fiscalité locale ;</li> <li>possibilité d'amélioration du système de gestion</li> <li>moyens humains et matériel insuffisants ;</li> <li>procédures longues lourdes ;</li> <li>défaut de prise en compte des intérêts du Privé ;</li> <li>faible capacité d'absorption des financements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>favoriser un mode de gestion axés sur les résultats</li> <li>faciliter lois et règlements</li> </ul>
Administration MINTCL, DCL	<ul style="list-style-type: none"> <li>prise de décisions centralisée ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>amélioration positive des finances locales ;</li> <li>CL viables.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>promouvoir l'approche participative, l'approche genre ;</li> <li>surveillance de l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>maîtrise de la réglementation et des procédures administratives ;</li> <li>représentation territoriale complète (proximité avec les administrés) ;</li> <li>moyens réduits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>travailler pour la collaboration entre la dgid et CL ;</li> <li>instaurer les bases d'une autonomie administrative des CL</li> </ul>
CSF-inspection du Cadastre	<ul style="list-style-type: none"> <li>dépendants des décisions du niveau central</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>amélioration des conditions de travail ;</li> <li>meilleurs résultats</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>proximité des CL et des usagers ;</li> <li>maîtrise des situations foncières ;</li> <li>disponibilité des informations ;</li> <li>sous équipements ;</li> <li>déficit important en personnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>assister les CL à maîtriser les enjeux de la fiscalité</li> </ul>

Parties Prenantes	Caractéristiques	Intérêts et attentes	Sensibilité aspects transversaux	Potentialités et Faiblesses	Implication et conclusions
Elus locaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• plus politiques que gestionnaires ;</li> <li>• la majorité souffre d'un déficit de formation adéquat ;</li> <li>• dépendants de l'administration central pour disposer des moyens nécessaires à l'application de leur politiques de développement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• accès plus facile aux ressources financières de leur Collectivité ;</li> <li>• le renforcement de leurs capacités à gérer le foncier et leurs ressources financières ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• prise de conscience des enjeux fonciers et domaniaux (aménagement cadre de vie, litige fonciers, accès des femmes à la propriété)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• envie de s'améliorer et de faire des résultats ;</li> <li>• niveau de formation limité par rapport à la responsabilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• soutenir les services cadastraux et domaniaux ;</li> <li>• accepter de se former ;</li> </ul>
Administrations locales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• inexistantes pour la plus part des CL ;</li> <li>• transfert des procédures longues et compliquées de l'Administration centrale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• à être implantée ou à être améliorée.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• manque de qualifications professionnelles requises ;</li> <li>• démunies en moyens matériel</li> <li>• proximité des citoyens.</li> </ul>	
Usagers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• exigeants et pressés ;</li> <li>• méconnaissance des procédures et règles administratives.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• renseignements et services fournis avec diligence ;</li> <li>• égalité devant le service publiques ;</li> <li>• transparence des procédures ;</li> <li>• amélioration de leur cadre de vie</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• organisation de défense de leur droit au service publique ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• œuvrer pour l'égalité des usagers devant le service public ;</li> </ul>
contribuables	<ul style="list-style-type: none"> <li>• victimes de la pression fiscale ;</li> <li>• capacités contributives faibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• répartition équitable des charges fiscales ;</li> <li>• diminution des taux d'imposition ;</li> <li>• une meilleure visibilité des impact de l'impôt</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• manque d'organisation influente ;</li> <li>• méconnaissance des lois et procédures fiscales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• contribuer à la vulgarisation des lois fiscales ;</li> </ul>
Bailleurs de Fonds	<ul style="list-style-type: none"> <li>• attitude positive pour appuyer le développement économique et social</li> <li>• approche sectorielle privilégiée ;</li> <li>• peu flexibles sur les conditionnalités ;</li> <li>• plusieurs bailleurs peuvent intervenir dans le même secteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• respect des engagements par les partenaires ;</li> <li>• justifications de leurs financement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• incitation à la prise en compte des impacts sur l'environnement ;</li> <li>• conditionnalité forte de l'approche genre (égalité homme/femme)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• longue expérience du pays et des financement de programmes/projets</li> <li>• rigidité des principes : non prise en compte des spécificités.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• aider le gouvernement à augmenter sa capacité d'absorption des financements</li> </ul>

### **3. DESCRIPTION DES GRANDS AXES DE LA MODERNISATION**

La modernisation de la DGID va contribuer à l'amélioration du système fiscal et de la gestion des finances publiques. Elle pourra de ce fait, par la mobilisation de recettes fiscales plus importantes, renforcer la capacité financière de l'Etat et des Collectivités locales afin de réduire sensiblement la pauvreté.

Elle permettra également une gestion plus performante du régime foncier et domanial qui favorisera le droit à l'accès à la propriété, minimisera les conflits liés au foncier, encouragera l'implantation de l'investissement étranger et le financement de l'investissement local à travers la garantie foncière.

Pour atteindre ces objectifs, la stratégie à adopter sera de renforcer les capacités des services de la DGID en les dotant de moyens matériels et humains et en les organisant de manière à assurer efficacement ses missions autour des grands axes suivants :

- Mettre en place une base de données relationnelle gérée par un SIG ;
- Déployer le SIGTAS au niveau de tous les CSF ;
- Dématérialiser le livre foncier pour le fiabiliser, le sécuriser et le rendre accessible ;
- Réaliser le plan cadastral national numérisé ;
- Déployer les services fiscaux au niveau de tous les départements du pays en vue de rapprocher l'administration fiscale de l'utilisateur et de la matière imposable ;
- Renforcer des moyens humains ;
- Mettre en place l'infrastructure technique (équipements).

#### **3.1. La base de donnée relationnelle (BDR)**

Initiée depuis à la fin des années 90, la mise en place de la base de donnée relationnelle a été accélérée avec l'avènement du SIGTAS et du SIG cadastral. Les principaux éléments architecturaux existent à savoir : le logiciel Oracle IAS et BD, le matériel informatique, le réseau et les données. Ces dernières constituent le point faible du système du fait de leur insuffisance et du manque d'applications spécifiques pour les prendre en compte.

Il s'agira donc de compléter la BDR par des opérations de collecte de données et par leur prise en charge avec des applications informatiques à développer.

#### **3.2. La dématérialisation du livre foncier**

La dématérialisation du livre foncier est en réalité l'aboutissement d'une bonne informatisation des conservations foncières et des bureaux des domaines.

Avec l'outil informatique, les conservations foncières et les bureaux des domaines seront moins submergés pour absorber le flux des morcellements et créations de titres fonciers. L'instruction des dossiers de baux sera également plus diligente et la gestion des informations foncières et domaniales plus facile et transparente.

Le système permettra à terme :

- de tenir un fichier des propriétaires ;
- des tables de baux actualisés ;
- une situation des redevances domaniales maîtrisée ;
- une amélioration notable du recouvrement des redevances domaniales et droits d'enregistrement et de timbre ;
- d'établir un tableau exhaustif des propriétés de l'Etat et des particuliers ;
- d'éviter les consignations provisoires ;
- de simplifier les procédures et de réduire les délais d'immatriculation.

Ces différents résultats contribueront, à coup sûr, à la fiabilité des livres fonciers, à leur sécurité et à leur accessibilité.

### **3.3. Le SIGTAS**

Dans le cadre de la rationalisation de ses procédures de gestion, la DGID, a acquis en 2005, un progiciel de gestion des impôts et taxes, dénommé SIGTAS, intégrant les divers domaines de sa compétence.

L'implantation de ce progiciel, actuellement en phase-test au niveau du Centre des grandes Entreprises (CGE), devra permettre non seulement de se doter d'un système performant de gestion des impôts et taxes mais aussi de se mettre à l'aune des meilleures pratiques internationales en matière de gouvernance des administrations fiscales.

Il est, ainsi, attendu du SIGTAS une plus grande transparence dans les relations entre l'Administration et les usagers et une plus grande efficience dans la gestion des impôts et taxes pour un rendement fiscal à la hauteur des objectifs de recettes, toujours croissants, assignés à la DGID.

Au regard du plan de déploiement prévu, l'implantation du système pour les services fiscaux de la région de Dakar devrait se faire au plus tard dans le premier trimestre de 2008 avant de s'étendre sur l'ensemble des autres régions du Sénégal.

L'exécution de ce plan requiert, toutefois, des préalables qui doivent impérativement être résolus en vue de permettre l'implantation dans les meilleures conditions du système aussi bien au niveau de la région de Dakar que dans les autres régions.

Pour ce qui concerne les centres des services fiscaux de la région de Dakar, la principale difficulté, réside dans la non disponibilité, des crédits devant permettre de finaliser les liaisons informatiques entre les centres situés en dehors du bloc fiscal et le site central. Il s'y ajoute dans le cadre de la stratégie de proximité fiscale, la création depuis février 2007, de trois nouveaux centres fiscaux pour lesquels des crédits supplémentaires doivent être trouvés pour lesdites liaisons.

Les mêmes difficultés sont notées concernant les centres fiscaux situés dans les régions autres que Dakar qui, en plus des liaisons, nécessitent une réhabilitation est impérative pour abriter le SIGTAS.

#### **3.4. Le Plan cadastral national numérisé**

Outil indispensable à l'existence d'un cadastre efficace, le Plan cadastral national sera une représentation du parcellaire de l'ensemble des communes du Sénégal. Compte tenu de la complexité de notre régime foncier, il sera composé des plans cadastraux types à but fiscal et des plans topographiques et fonciers. Chaque localité sera découpée en sections cadastrales qui feront l'objet d'une feuille de plan normalisée chacune. La numérisation du Plan cadastral national signifie sa réalisation, son exploitation et sa mise à disposition par voie informatique.

Il connaît un début de réalisation avec l'acquisition, par la DGID, sur fonds propres, de la cartographie numérique des 40 villes les plus significatives du Sénégal que la mise en œuvre du PAMOCA permettra de conserver et d'étendre sur les autres localités du pays.

#### **3.5. La déconcentration de l'administration fiscale**

L'exigence d'un service public de proximité ainsi que la nécessité d'un maillage fiscal de l'ensemble du territoire national rendent indispensable la présence de la DGID au niveau de la totalité des départements du pays.

La déconcentration de l'administration fiscale vise le rapprochement des services de la matière imposable. Le rapprochement permettra le traitement exhaustif de l'assiette fiscale et une meilleure qualité des services. La déconcentration qui ira jusqu'au niveau départemental s'appuie sur un important programme de construction de CSF.

A ce titre, il est prévu de déployer les services fiscaux dans au moins dix (10) départements chaque année, à partir de 2008 afin de couvrir tous les 30 départements restant au plus tard en 2010.

#### **3.6. Le renforcement des moyens humains**

Au regard des missions qui lui sont assignées et des nombreuses tâches qui les sous-tendent, la DGID a pendant longtemps fonctionné avec un déficit notoire en ressources humaines. La résorption de ce déficit est bien amorcée avec le programme spécial de recrutement dans la fonction publique des trois dernières années. Malgré cet effort de l'Etat, le problème reste entier pour la Direction du Cadastre notamment en ce qui concerne les hiérarchies A et B. Le problème est identifié en amont dans la suppression des filières de formation des ingénieurs et des techniciens supérieurs géomètres et de l'inexistence de la formation des inspecteurs du Cadastre au Sénégal.

Au-delà des problèmes spécifiques au Cadastre, l'ambitieux programme de départementalisation des CSF exige la poursuite du recrutement.

### 3.7. La mise en place de l'infrastructure technique

Le nouvel environnement induit d'une part, par le SIGTAS et d'autre part, par la numérisation du cadastre et l'informatisation de la conservation foncière va, à coup sûr, transformer de manière radicale les méthodes traditionnelles et classiques de travail des agents de l'administration fiscale. Cette environnement nécessite des moyens importants en termes de mesures d'accompagnement : locaux adaptés, dotation des sites en équipements informatiques, topographiques, cartographiques, en moyens de transport et en mobiliers de bureau.

## 4. EVALUATION FINANCIERE DE LA MODERNISATION PAR DOMAINE

Pour les besoins de l'évaluation financière, les différents axes de la modernisation sont articulés autour des domaines suivants :

- L'informatisation qui regroupe la base de donnée relationnelle (BDR), la dématérialisation du livre foncier, le Plan cadastral national numérisé et le déploiement du SIGTAS ;
- Investissements et équipements qui couvrent la mise en place de l'infrastructure technique et la déconcentration de l'administration fiscale ;
- Moyens humains.

Domaines	Rubriques*	Montants en millions (CFA)
Informatique	base de donnée relationnelle (BDR),	13 698,900
	dématérialisation du livre foncier	
	Plan cadastral national numérisé	
	déploiement du SIGTAS	
Investissement et Equipements	mise en place de l'infrastructure technique	16 957,652
	déconcentration de l'administration fiscale	
Moyens humains**		
	<b>TOTAL</b>	<b>30 656,552</b>

\* Pour les détails se référer aux annexes

\*\* les moyens humains sont pris en charge par l'Etat et constituent sa contrepartie.

## EVALUATION FINANCIERE DE LA MODERNISATION :

### Détail annualisé des coûts

Années	Domaines	Rubriques*	Montants en millions (CFA)
2008	Informatique	base de donnée relationnelle (BDR),	3584,9
		dématérialisation du livre foncier	
		Plan cadastral national numérisé	
		déploiement du SIGTAS	
	Investissement et Equipements	mise en place de l'infrastructure technique	6901,482
		déconcentration de l'administration fiscale	
sous total			<b>10 486,382</b>
2009	Informatique	base de donnée relationnelle (BDR),	6357,2
		dématérialisation du livre foncier	
		Plan cadastral national numérisé	
		déploiement du SIGTAS	
	Investissement et Equipements	mise en place de l'infrastructure technique	5170,69
		déconcentration de l'administration fiscale	
sous total			<b>11 527,89</b>
2010	Informatique	base de donnée relationnelle (BDR),	3756,8
		dématérialisation du livre foncier	
		Plan cadastral national numérisé	
		déploiement du SIGTAS	
	Investissement et Equipements	mise en place de l'infrastructure technique	4 885,48
		déconcentration de l'administration fiscale	
sous total			<b>8 642,28</b>
<b>Total général</b>			<b>30 656,552</b>

## EVALUATION FINANCIERE DE LA MODERNISATION: DETAIL DES COUTS

MODULES	Unite	coûts prévus en millions FCFA.
<b>Sous Module Constructions et autres Equipements</b>		<b>13944,7</b>
construction et réhabilitation des locaux	40csf	10 850
meubler et matériel de bureau pour CSF	40 csf	500
climatisation	40 csf	262,4
Antenne GPS	20	393,6
Stations totales	31	238,7
acquisition de véhicules	120	1700
<b>Sous Module matériel informatique</b>		<b>3012,952</b>
serveurs, baies de stockage et licences GEIDE, SIG, et BD		459,2
Périphériques centraux (archivages, imprimantes, traceurs, Scanners A0, Sc, A3...)		164
postes d'exploitation en central	n 3	2,952
développements informatiques	1c	393,6
frais de maintenance	1c	196,8
PCs portables avec module SIG allégé	70	84
postes de travail	500	492
Périphériques locaux : imprimantes A4, A3 laser, traceurs jet d'encre - onduleurs	40	250
connectivité et sécurisation réseau (clients VPN et Proxys)	40	750
Modules DAO-SIG pour exploitation locale (2 par centre)	96 postes	220,4
<b>Sous Module acquisition de données et</b>		<b>12031,5</b>
Plan cadastral national numérisé (chantier Urbain sur 350 000 pilles)		<b>4214,4</b>
campagne de communication (urbain) Enquêtes cadastrales 40 villes		3788
supervision urbaine		
acquisition cartographie complémentaire urbain		426,4
Plan cadastral national numérisé chantier rural (450 000 pilles)		<b>6789,2</b>
campagne de communication (rural) Enquêtes cadastrales		
supervision rurale		
<b>dématérialisation</b>		<b>1027,9</b>
les dossiers techniques ( 3 000 000 pages)		198
les plans cadastraux (5000)		32,8
saisie initiale des baux (100 000)		19,7
saisie initiale des Titres Fonciers (75 000 TF)		246
saisie des registres (200 000)		131,2
chantier de scannage (180 000)		118,1
Dématérialisation des dossiers fiscaux (30 000 )		98,4
supervision dématérialisation (180 000)		183,7
<b>Sous module: mise en place du système d'adressage</b>		<b>168,3</b>
saisies données voies et rues		65,6
logiciel adressage SIG (à développer + configurer)	1c	32,8
frais de maintenance	1c	4,3
assistance technique/support gestion du projet	1c	65,6
<b>Résorption des stocks de dossiers en souffrance</b>	<b>10000</b>	<b>656</b>
<b>Gestion de projet, Assistance technique, Formations, Consultances et Audits</b>		<b>843,1</b>
stations de travail pour développement	2	2
logiciel de gestion de projet	2	3,9
Communication médias		78,7
Coordination du projet (mois)	36	212,5
Experts métiers: recrutement personnel d'appui (mois)	36	301,7
Assistant de gestion (mois)	36	70,8
Logistiques de gestion / équipements CEP et fonctionnement	36	70,8
Formation 3 pers Administration de réseau	1c	1,2
Formation 3 pers Microsoft Exchanger	1c	1,5
Formation autres compétences, voyages d'études et missions à l'étranger		50
Divers / Imprévus		50
Nota: csf=centre des services fiscaux; 1c=1 contrat; n 12 = au nombre de 12		

## EVALUATION FINANCIERE DE LA MODERNISATION: DETAIL ANNUALISE DES COUTS

MODULES	REPARTITION COUTS/ANNEE ( en millions de francs CFA)			TOTAL
	2008	2009	2010	
<b>Sous Module Constructions et autres Equipements</b>	<b>5290,93</b>	<b>4465,29</b>	<b>4188,48</b>	<b>13944,7</b>
construction et réhabilitation des locaux	4068,75	3526,25	3255	10850
mobilier et matériel de bureau pour CSF	200	150	150	500
climatisation	98,4	85,28	78,72	262,4
Antenne GPS	118,08	137,76	137,76	393,6
Stations totales	238,7	0	0	238,7
acquisition de véhicules	567	566	567	1700
<b>Sous Module materiel informatique</b>	<b>1610,552</b>	<b>705,4</b>	<b>697</b>	<b>3012,952</b>
serveurs, baies de stockage et licencs GEIDE, SIG, et BD	229,6	114,8	114,8	459,2
Périphériques centraux (archivages, imprimantes, traceurs, Scanners Ao. Sc, A3...)	82	41	41	164
postes d'exploitation en central	2,952	0	0	2,952
développements informatiques	393,6	0	0	393,6
frais de maintenance	65,6	65,6	65,6	196,8
PCs portables avec module SIG allégé	48	24	12	84
postes de travail	196,8	147,6	147,6	492
Périphériques locaux : imprimantes A4, A3 laser, traceurs jet d'encre - onduleurs	125	62,5	62,5	250
connectivité et sécurisation réseau (clients VPN et Proxys)	375	187,5	187,5	750
Modules DAO-SIG pour exploitation locale (2 par centre)	92	62,4	66	220,4
<b>Sous Module acquisition de données et</b>	<b>2805,2</b>	<b>5747,1</b>	<b>3479,2</b>	<b>12031,5</b>
Plan cadastral national numérisé (chantier Urbain sur 350 000 pilles)	2320,4	1894	0	4214,4
campagne de communication (urbain) Enquêtes cadastrales 40 villes	1894	1894	0	3788
supervision urbaine				0
acquisition cartographie complémentaire urbain	426,4	0	0	426,4
Plan cadastral national numérisé chantier rural (450 000 pilles)	0	3394,6	3394,6	6789,2
campagne de communication (rural)				0
Enquêtes cadastrales				0
supervision rurale				0
<b>dématérialisation</b>	<b>484,8</b>	<b>458,5</b>	<b>84,6</b>	<b>1027,9</b>
les dossiers techniques ( 3 000 000 pages)	99	99	0	198
les plans cadastraux (5000)	16,4	16,4	0	32,8
saisie initiale des baux (100 000)	9,85	9,85	0	19,7
saisie initiale des Titres Fonciers (75 000 TF)	123	123	0	246
saisie des registres (200 000)	65,6	65,6	0	131,2
chantier de scannage (180 000)	59,05	59,05	0	118,1
Dématérialisation des dossiers fiscaux (30 000 )	49,2	24,6	24,6	98,4
supervision dématérialisation (180 000)	62,7	61	60	183,7
<b>Sous module: mise en place du système d'adressage</b>	<b>85,5</b>	<b>41,8</b>	<b>41</b>	<b>168,3</b>
saisies données voies et rues	25,6	20	20	65,6
logiciel adressage SIG (à développer + configurer)	32,8	0	0	32,8
frais de maintenance	1,5	1,8	1	4,3
assistance technique/support gestion du projet	25,6	20	20	65,6
<b>Résorption des stocks de dossiers en souffrance</b>	<b>328</b>	<b>328</b>	<b>0</b>	<b>656</b>
<b>Gestion de projet, Assistance technique, Formations, Consultances et Audits</b>	<b>366,2</b>	<b>240,3</b>	<b>236,6</b>	<b>843,1</b>
stations de travail pour développement	2			2
logiciel de gestion de projet	3,9	0	0	3,9
Communication médias	30	24,7	24	78,7
Coordination du projet (mois)	72,5	71	69	212,5
Experts métiers: recrutement personnel d'appui (mois)	100,7	101	100	301,7
Assistant de gestion (mois)	23,6	23,6	23,6	70,8
Logistiques de gestion / équipements CEP et fonctionnement	70,8	0	0	70,8
Formation 3 pers Administration de réseau	1,2	0	0	1,2
Formation 3 pers Microsoft Exchanger	1,5	0	0	1,5
Formation autres compétences, voyages d'études et missions à l'étranger	30	10	10	50
Divers / Imprévus	30	10	10	50
Nota: csf=centre des services fiscaux; 1c=1contrat; n 12 = au nombre de 12				